



Aux habitants du quartier Belleplace-Blandin

Chère Villeneuvoise, Cher Villeneuvois,

En l'espace de 18 mois, deux crues majeures nous ont durement touchés.

Durant ces épreuves, vous avez su faire face avec beaucoup de courage et de solidarité. Je partage les inquiétudes, l'exaspération même de certains habitants, et surtout votre désir de vivre en toute sécurité et en toute sérénité.

Ma responsabilité de maire a été de tout mettre en œuvre pour alerter, protéger et accompagner les habitants. Dès le 2 janvier, date de la première crue, les agents de notre service public se sont pleinement engagés : information quotidienne dans les boîtes et sur les panneaux, présence d'agents 24h/24 pour un service de barques et la pose de passerelles ouverture de centres d'hébergement dans les gymnases, prise en charge des personnes vulnérables, sécurisation du quartier...



Ce sont près de 200 agents qui ont ainsi été mobilisés pendant toute cette période ; et plus d'un million d'euros de dépenses engagées par la commune pour venir en aide aux sinistrés.

Les agents communaux, les habitants volontaires, les bénévoles, les associations, les agents du Département, du Territoire, et d'autres communes solidaires, ont fait leur maximum.



Malgré cet engagement, les conséquences humaines, matérielles, financières, psychologiques sont là aujourd'hui. Face à cette crise, aucun habitant ne doit être laissé de côté. J'ai demandé aux services municipaux de rester mobilisés, dans les semaines et les mois à venir, pour continuer à nettoyer le quartier, enlever les encombrants, accompagner chacune et chacun.

Lors de la venue du Président de la République, le 14 février dernier, je l'avais vivement interpellé quant à la nécessité d'un fonds d'extrême urgence pour aider les sinistrés. Ce fonds a finalement été mis en place ; s'il ne suffira pas vu l'ampleur des dégâts, il a déjà permis d'aider celles et ceux d'entre vous qui l'ont sollicité.

Ma responsabilité de maire, c'est aussi de tout mettre en œuvre pour élaborer des solutions d'avenir, des projets qui permettent de protéger durablement et de valoriser le quartier.

Après des dizaines d'années d'inaction des pouvoirs publics, j'ai souhaité dès 2008 que s'engage un grand projet pour le quartier Belleplace-Blandin : la renaturation des berges de l'Yerres.

J'ai ainsi convaincu l'Etat, le Département et l'Agence de l'Eau de s'engager aux côtés de la Ville. Depuis 2010, nous rachetons ainsi aux propriétaires privés les parcelles situées le long des berges, aux numéros impairs du chemin des Pêcheurs, pour les démolir et les aménager en zone naturelle. D'ores et déjà, nous avons acquis

plus de 60% de cette zone, pour un investissement total de près de 10 millions d'euros.



A terme, il s'agit de créer, sur toute la zone la plus inondable du quartier, un espace naturel permettant à la rivière de s'étendre en cas de crue et limitant ainsi l'impact pour le quartier. Ce projet est pour moi essentiel : il est le seul qui permettra durablement de protéger les habitants.

Face à la fréquence des crues, le projet doit maintenant s'accélérer et s'étendre, non plus seulement aux berges, mais à toute la zone très inondable (cf. carte).



Cette demande, je l'ai également exprimée fortement au Président de la République. **Il y a quelques jours, le 21 mars, lors d'une table-ronde consacrée au projet de renaturation des berges de l'Yerres, tous les partenaires du projet (Etat, Département, Métropole du Grand Paris, territoire Grand-Orly Seine Bièvre, Région, Agence de l'Eau, SyAGE, EPA ORSA) ont confirmé leur accord et leur engagement pour cette extension et cette accélération.**

C'est une excellente nouvelle qui doit se concrétiser maintenant très rapidement.

Plusieurs d'entre vous m'ont fait part de leur souhait de vendre leur bien. Pour celles et ceux situés aux numéros impairs du chemin des Pêcheurs, la Ville et le Territoire peuvent d'ores et déjà procéder aux acquisitions. Pour ceux situés dans la zone concernée par l'extension (cf. carte), je souhaite que cela soit possible très rapidement.

Cette démarche, nous entendons la mener en toute transparence, dans le dialogue avec chaque propriétaire. Des femmes et des hommes vivent là depuis très longtemps. Chacun doit être respecté. Mais l'impératif de protection de la vie humaine doit être placé au-dessus de toute considération : c'est ma conception de l'intérêt général et de la responsabilité.

Au-delà, la plupart d'entre vous, je le sais, souhaite continuer à habiter ce beau quartier, dans la zone moins inondable.

Là aussi, les solutions d'avenir sont à construire dès maintenant.

Dès à présent, mes équipes vont engager un travail avec les différents partenaires pour limiter la vulnérabilité du quartier face aux inondations : réduire les coupures électriques des zones non inondées, même en cas de crue de longue durée ; améliorer encore nos dispositifs de passerelle ; contrôler fermement les divisions non autorisées qui conduiraient à des habitations en rez-de-chaussée ou sous-sol ; etc.



Dans les prochains mois, viendra aussi le temps des travaux de réparation : ainsi, la Ville engagera un programme de réparation de la voirie, tandis que le SyAGE lancera un programme de curage des réseaux. Des travaux de réaménagement seront aussi engagés sur le square de la Mare, avec la construction d'un local résilient aux inondations.

A terme, le quartier de Belleplace-Blandin pourra ainsi bénéficier d'un parc de plus de 10 ha, relié à la liaison verte en Essonne et aux berges de Seine réaménagées. Avec le SyAGE, nous avons souhaité que les premiers aménagements des berges en ce sens aient lieu dès 2019.

Comme après la crue de 2016, je souhaite que, dans les prochains mois, nous puissions prendre le temps d'échanger ; et de vous rendre ainsi compte de l'avancée de tous ces projets essentiels.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Sylvie Altman
Maire de Villeneuve-Saint-Georges

